

<https://47.snuipp.fr/Circulaire-de-rentree-2025>



Circulaire de rentrée 2025

- École -

Date de mise en ligne : mardi 8 juillet 2025

Dernière mise à jour : 8 juillet 2025

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [La mise au pas du métier](#)
- [Le développement des compétences \(...\)](#)
- [Un empilement de mesures sans formation](#)

<!â€"insérer_sommaireâ†'

Sous couvert de lutter « contre les déterminismes sociaux, territoriaux ou de genre », la circulaire ministérielle de rentrée se contente de lister les diverses mesures du moment, pour la plupart "cosmétiques" et sans moyens dédiés. Cela intervient sans jamais évoquer le bilan des politiques éducatives conduites sans interruption depuis le « quinquennat » de J.M. Blanquer, qui aggravent au contraire les inégalités.

Poursuite des "fondamentaux", pilotage par les évaluations et les indicateurs chiffrés, promotion de méthodes « efficaces » sans fondement scientifique... La politique éducative reste la même depuis 2017. Seule nouveauté qui appelle notre vigilance : le bien-être et les compétences psychosociales (CPS) qui font une entrée remarquée dans cette circulaire.

Circulaire de rentrée 2025 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20...>

La mise au pas du métier

« Pour renforcer ces acquis fondamentaux dès le début de la scolarité obligatoire, de nouveaux programmes de français et de mathématiques, conçus à partir de pratiques reconnues comme efficaces et des recherches scientifiques les plus récentes, sont mis en œuvre de la petite section à la 6e. Ces programmes visent à faciliter le travail des professeurs, en leur permettant de vérifier régulièrement les acquis de leurs élèves et d'ajuster, en conséquence, leur enseignement pour répondre aux besoins de chacun avant que la difficulté scolaire ne s'installe. »

Le MEN promeut les nouveaux programmes en français et en mathématiques comme prenant appui sur la recherche la plus récente. En réalité, il s'agit de protocoliser les pratiques enseignantes, et d'imposer notamment la méthode de « l'enseignement explicite », dont S. Dehaene, président du Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) vante les mérites.

La formation continue va continuer de se déployer de façon à contraindre toujours plus les pratiques, via les plans français et mathématiques, sur la base d'indicateurs chiffrés, à savoir les résultats aux évaluations nationales standardisées : « Les plans de formation en mathématiques et en français de chaque circonscription s'appuieront sur l'analyse des résultats des élèves aux évaluations pour déterminer des objectifs chiffrés et partagés afin d'identifier les priorités sur lesquelles agir. »

La combinaison formation continue sur l'enseignement explicite, évaluations standardisées et pilotage par des indicateurs chiffrés, tourne le dos à la liberté pédagogique et ouvre la voie d'une taylorisation de l'enseignement, démembré en tâches précises et séparées d'un ensemble qui leur donne sens.

Ce faisant, et alors que le ministère affiche vouloir « donner les mêmes chances à tous » et « faire réussir chaque élève », il ne s'agit plus de lutter contre les inégalités et permettre à toutes et tous les élèves de réussir. Pour la FSU-SNUipp, il faut abroger ces nouveaux programmes qui imposent à tous les élèves des rythmes accélérés et des mesures de performance délétères pour celles et ceux qui ont besoin d'un temps long et serein pour apprendre, et sortir du pilotage par les indicateurs. Signalons enfin que les RASED ne sont nullement mentionnés dans cette circulaire de rentrée.

Le développement des compétences psycho-sociales

S'il ne s'agit pas de dire que les CPS n'ont pas leur place à l'école (elles font souvent déjà partie des gestes professionnels du quotidien), il s'agit de rester vigilant quant à la place qui leur est accordée, alors qu'elles vont devenir un pilier « renforcé dans le cadre de la publication à l'automne du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture. »

Telles qu'elles sont promues (programmes EMC, EVAR, maths, futur socle commun...), les CPS prennent la place du travail sur la compréhension de là où se jouent les inégalités scolaires corrélées aux inégalités sociales.

En tout état de cause, il serait inacceptable d'avoir à les évaluer sous une forme ou une autre.

Un empilement de mesures sans formation ni moyens

La suite de la circulaire énumère les différents plans et mesures lancés par le ministère : numérique et Intelligence Artificielle, 30 min d'Activité Physique Quotidienne et label "Génération 2030", lutte contre le harcèlement à l'école, plan « Brisons le silence » et plan « Filles et maths », sécurisation, climat scolaire... Un inventaire à la Prévert, sans que la problématique essentielle du temps, de la formation et des moyens ne soit jamais sérieusement abordée. Figurent cependant des repères importants, comme le 120^e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État le 9 décembre 2025.

Création d'observatoires des dynamiques rurales (où les représentant-es des personnels ne sont que rarement invité-es) et internats d'excellence dans les zones rurales, cités éducatives (40 nouvelles labellisations pour un total de 251) et ouverture de 100 nouvelles toutes petites sections (TPS) par an en QPV en 2026 et 2027, sont les seules annonces là où on attendait une relance de la politique nationale d'Éducation prioritaire. La FSU-SNUipp revendique une véritable relance de cette politique, avec une actualisation de la carte d'Éducation prioritaire : des critères nationaux, transparents et concertés doivent permettre à toutes les écoles concernées (en zones rurales ou urbaines) d'intégrer cette carte.

"Près de 500 PAS" se déploieront à la rentrée avant une généralisation envisagée en 2027 : le Pôle d'Appui à la Scolarité "doit apporter, dans des délais raccourcis, une réponse de premier niveau, qu'elle soit pédagogique, éducative ou médico-sociale, en mobilisant les ressources disponibles sur le territoire, sans attendre une éventuelle reconnaissance de handicap." Cette perspective est difficile à imaginer dans un contexte de manque de personnels spécialisés dans les deux entités, Éducation nationale et secteur médico-social.

Enfin, si la FSU-SNUipp partage l'idée que "la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) pour l'école maternelle et élémentaire est un enjeu pour l'ensemble de la communauté éducative", elle maintient sa demande d'une formation solide des personnels ne s'arrêtant pas à un parcours m@gistère et de ressources pédagogiques de qualité.

De la même manière, elle continuera d'exiger une communication ministérielle à large échelle auprès des familles et du grand public, pour lutter contre la désinformation des groupes réactionnaires.